



République Française
Département des Alpes- Maritimes
Ville de TENDE

AR Prefecture

006-210601639-20240809-2024_75-DE
Reçu le 13/08/2024

EXTRAIT
DU REGITRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 AOUT 2024

Le vendredi 9 août 2024 à 18h30,

Les membres du conseil municipal de la commune de Tende se sont réunis dans la salle du conseil, sur convocation qui leur a été adressée le 2 août 2024, par le Maire, sous la présidence de Jean-Pierre VASSALLO, Maire.

Etaient présents : Jean-Pierre VASSALLO – Dominique DALMASSO – Myriam PASTORELLI – Sébastien VASSALLO – Lucie MOULIN - Morgan MILANO — Maryse CASTELLANI – Marguerite CARBONI – Françoise VADA - Patricia ALUNNO – Olivier GIACOMETTI - Julie CLAVAUD

Pouvoirs : Marilène DALMASSO à Lucie MOULIN – Caroline FRANCA à Olivier GIACOMETTI – Elise FERRARI à Julie CLAVAUD

Absents excusés : Jean-Charles QUERCIA - Cyrille LEJA – Florent Reynaud - Cédric BERGALLO

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
19	12	3	4

Mme Myriam PASTORELLI été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2024_75

Objet : 05 – 8.4.4 – PROJET CYCLOTOURISME ROYA

Monsieur le maire expose à ses collègues qu'un projet d'ampleur, porté par la communauté d'agglomération de la Riviera Française (CARF), a pour objectif de renforcer l'attractivité touristique de notre territoire tout en favorisant le développement durable.

Il s'agit d'une initiative ambitieuse de création de boucles de cyclotourisme au départ des gares SNCF pour chacun des 5 villages de la vallée de la Roya. Ce projet élaboré dans le but de promouvoir le développement d'un tourisme durable et responsable dans la région propose des itinéraires spécialement conçus pour répondre aux besoins des familles, des amateurs de nature, et des touristes. Ces itinéraires encourageront la découverte de la nature, du patrimoine et de la

gastronomie locale.

Pour garantir le succès de cette initiative des équipements publics tels que des panneaux de signalisation, des stations de réparation, des aires de repos et des points d'information touristique seront installés. En parallèle il sera encouragé le développement d'hébergements cyclistes et des services de location de vélo pour compléter l'expérience des visiteurs.

Le projet d'un montant total de 200 000€ bénéficie déjà du soutien financier de l'état à hauteur de 50% (MIRV), une subvention de 30 % du Département a été sollicitée et la CARF s'engage quant à elle à financer 20% des dépenses.

Cette opération contribuera de manière significative à l'enrichissement de l'offre touristique dans la région attirant large éventail de visiteurs au-delà de son impact touristique. Elle favorisera également le développement économique local tout en préservant l'environnement en accord avec les objectifs de durabilité de l'état et du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

La fiche de présentation du projet a été transmise aux conseillers municipaux qui ont pu en prendre connaissance. Monsieur le Maire précise

que par délibération en date du 28 février 2024 la CARF a approuvé le projet de création de boucles de cyclotourisme pour chacune des 5 communes de la Roya.

Le conseil municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CONFIRME** soutenir le déploiement de ce projet porté par la CARF qui permettra de valoriser la découverte du village à travers les mobilités douces,
- **S'ENGAGE**, sur la base des résultats des études à venir, à donner suite aux sollicitations de la CARF pour autoriser la mise en place des éléments de signalétiques, les équipements légers et tout autre proposition qui seront jugés adéquates et nécessaires à la bonne réalisation du projet.

*Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme*

*Le Maire
Jean-Pierre VASSALLO*

Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet de la Commune le:
Et de la réception en Préfecture le :